
3 Augustin dans l'histoire

Le sens du shabbat dans le judaïsme

¹ Y. BOISSIÈRE,
Courage,
Croyons, Paris,
DDB, 2022,
p. 30.

« Un temps où les hommes s'essayent à ne plus “être pour avoir” mais simplement à “être”. »¹

Pour beaucoup, le jour du shabbat est un jour de repos, d'inactivité, le temps du farniente, pour ne pas dire de la paresse, comme les païens le reprochaient aux Juifs. Or le shabbat n'est pas le premier jour du week-end dans ce sens oisif, dont les Juifs n'auraient que la première moitié ! Toutes les interdictions observées par les Juifs pratiquants, plus ou moins connues des autres, plus ou moins moquées par le monde, peuvent même donner une impression d'excès et d'excentricité dans notre monde contemporain, surtout si l'on considère ce jour comme étant un simple temps de repos.

1 L'origine biblique du shabbat

Alors pour bien situer le sens du shabbat, il nous faut aller à la source, au texte biblique.

Mémorial de la création

Tout d'abord, au récit de la création, nous lisons : « Dieu conclut au septième jour l'ouvrage qu'il avait fait et, au septième jour, il chôma, après tout l'ouvrage qu'il avait fait. Dieu bénit le septième jour et le sanctifia, car il avait chômé après tout son ouvrage de création » (Gn 2,2-3). Dieu chôme, bénit et sanctifie ce jour. Tout le récit de la création est basé sur la séparation, mais seul le shabbat est sanctifié.

Dans un deuxième temps, on trouve dans le texte biblique l'obligation de se reposer ce septième jour.

Mémorial de la libération

La première mention de l'ordre d'observer le shabbat est dans le livre de l'Exode, au sujet de la manne :

« Or le sixième jour, ils recueillirent le double de pain, deux gomor par personne, et tous les chefs de la communauté vinrent l'annoncer à Moïse. Il leur dit : « Voici ce qu'a dit Yahvé : demain est un jour de repos complet, un saint sabbat pour Yahvé. Cuisez ce que vous voulez cuire, faites bouillir ce que vous voulez faire bouillir, et tout le surplus, mettez-le en réserve jusqu'à demain. » (Ex 16,22-23)

C'est ici qu'apparaît le terme « shabbat ». Comme pour bien marquer sa spécificité, il est le seul jour de la semaine à avoir un nom propre : shabbat. Les autres jours sont numérotés. La racine de ce nom renvoie au récit de Genèse 2,2-3 à la fois au chiffre « sept » (*cheva*) et au verbe « cesser ».

Les hébreux récoltent donc double part, la veille. Ce sera l'occasion d'une désobéissance de la part d'une partie du peuple (Ex 16,24-29). Remarquons déjà que, dans la suite du texte, il est indiqué que sa violation entraîne une condamnation à mort : « Vous garderez le shabbat car il est saint pour vous. Qui le profanera sera mis à mort ; quiconque fera ce jour-là quelque ouvrage sera retranché du milieu de son peuple. » (Ex 31,14) C'est dire son importance. Et dans la suite de l'histoire du peuple juif, il représente la centralité de l'observance. Aujourd'hui, pour désigner un Juif pratiquant, on parle de « *shomer shabbat* », littéralement « gardien du shabbat ».

L'ordre formel apparaît dans les dix paroles lors du don de la Loi au Sinaï. C'est la quatrième parole, la plus longue de toutes, Ex 20,8-11. Elle commence ainsi : « Tu te souviendras du jour du shabbat pour le sanctifier. » (Ex 20,8) et la raison est l'imitation du repos divin au moment de la création :

« Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage ; mais le septième jour est un shabbat pour Yahvé ton Dieu. Tu ne feras aucun ouvrage, toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni tes bêtes, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car en six jours, Yahvé a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, mais il s'est reposé le septième jour, c'est pourquoi Yahvé a béni le jour du shabbat et l'a consacré. » (Ex 20,9-11)

Mais dans la version des dix paroles au livre du Deutéronome (Dt 5,12-16), l'injonction est : « Observe le jour du shabbat pour le sanctifier, comme te l'a commandé Yahvé, ton Dieu. » (Dt 5,12) et la raison en est le souvenir de la libération de l'esclavage d'Égypte : « Tu te souviendras que tu as été en servitude au pays d'Égypte et que Yahvé ton Dieu t'en a fait sortir d'une main forte et d'un bras étendu ; c'est pourquoi Yahvé ton Dieu t'a commandé

de garder le jour du shabbat. » (Dt 5,15) Dans les deux cas, l'observance concerne toute la maison, y compris les esclaves et les animaux !

Un jour d'assemblée sainte

C'est également un jour d'assemblée sainte : « Pendant six jours, on travaillera, mais le septième jour sera jour de repos complet, jour de sainte assemblée, où vous ne ferez aucun travail. Où que vous habitez, c'est un sabbat pour Yahvé. » (Lv 23,3) Il y aura un sacrifice particulier ce jour-là qui s'ajoutera au sacrifice perpétuel (Nb 28,9-10). On disposera également les pains de proposition pour Aaron et les prêtres (Lv 24,8).

Le shabbat est donc mémorial de la création et de la libération de l'esclavage, prière et, troisième élément, signe de l'Alliance : « Toi, parle aux Israélites et dis-leur : vous garderez bien mes sabbats, car c'est un signe entre moi et vous pour vos générations, afin qu'on sache que je suis Yahvé, celui qui vous sanctifie. » (Ex 31,13)

Le lien du shabbat avec le Temple

Il faut remarquer la place de ces versets dans le Livre, ils viennent au milieu du récit concernant le Temple. En fait, le Seigneur juxtapose les commandements liés au *Michkan* et au shabbat. Les érudits juifs ont évidemment remarqué la correspondance qui, de surcroît, est soulignée par une particularité textuelle liée au mot « ouvrage » (*méla^{kha}*) en hébreu. Le mot *méla^{kha}* est utilisé pour décrire le travail nécessaire à la construction du *Michkan*. C'est le même mot – *méla^{kha}* – qui est utilisé lorsque Moïse enseigne les lois d'observation du shabbat.

Un commentaire de Rachi explique que le « *shabbat shabbaton* » de Ex 31,15 est une construction grammaticale similaire à celle qui est employée pour désigner le lieu très saint le « *Kodesh Kodeshim* », derrière le rideau où l'Arche est installée. Si le mot *Kodesh* signifie saint, alors *Kodesh Kodeshim* signifie le plus haut degré de sainteté, et donc, si le shabbat est un jour de repos, alors *Shabbat Shabbaton* représente le repos total, un repos dans la sainteté total. Le shabbat est donc une ordonnance de sainteté qui dépasse largement le cadre du travail profane.

Ainsi, ce lien direct avec le Tabernacle nous permet de comprendre le sens du shabbat. Le but premier du peuple de Dieu est d'œuvrer à son élaboration et non de vaquer à des activités terrestres d'enrichissement ou d'amusement. Le travail terrestre est donc un moyen utile à notre subsistance,

mais ne doit en rien être notre but. C'est bien ce que vient rappeler le shabbat comme jour de cessation d'activités.

Un jour mis à part

À ce point, nous voyons que ce jour du shabbat est donc mis à part. Il s'agit de ne pas travailler et de le sanctifier, de l'observer et de le garder. Il est donc un signe de l'Alliance. Il est mémorial de l'acte de repos de Dieu lors de la création et de la libération de l'esclavage d'Égypte.

Avant de voir la pratique et le sens du shabbat qui ont été tirés de ces éléments scripturaires, rappelons que dans les évangiles, Jésus ne condamne jamais le shabbat mais discute de ce qu'il est possible de faire ou pas. La phrase de Jésus sur le shabbat : « Le shabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le shabbat » (Mc 2,27) se trouve sous une forme un peu différente dans la tradition juive : « Le shabbat vous a été donné, ce n'est pas vous qui avez été donnés au shabbat. »²

Ce n'est pas l'objet de cet article d'étudier le rapport entre shabbat et dimanche, mais remarquons que la première pratique chrétienne du dimanche est l'assemblée de la communauté pour le mémorial de la résurrection du Seigneur. Il est à la fois premier et huitième jour : celui de l'accomplissement. Son développement historique lui donnera une valeur de repos.

² *Mekhilta de Rabbi Ishmaël* cité par M. REMAUD, *Évangile et tradition rabbinique* (Le Livre et le Rouleau 16), Bruxelles, Lessius, 2003, p. 17.

2 Le sens de l'observance

Comme élément de la création

Il faut bien voir que le shabbat fait partie de la création, il n'est pas un supplément. Paradoxalement, l'acte de repos de Dieu dans le récit de la Genèse fait partie intégrante de l'acte créateur (cf. Gn 2,2). « C'est bien le retrait d'Elohim, la cessation du travail, qui achève l'œuvre de création y mettant un terme définitif. »³ Dieu, en se reposant, limite sa puissance et la domine. Il y a une capacité de Dieu à contenir sa force, à limiter sa puissance et à prendre du recul pour laisser de l'espace aux vivants. Dieu contemple sa création et l'homme, par cette observance, est appelé à contempler pareillement la création. Cette contemplation implique un recul et donc une absence de travail. Toute la création a été faite en vue du shabbat. Il n'est pas un appendice supplémentaire : il est l'accomplissement de la création, il est la fête de la création. Tout ce qui vit et existe a été créé en vue de lui et

³ A. WÉNIN, *D'Adam à Abraham ou les errances de l'humain* (Lire La Bible 148), Paris, Cerf, 2007, p. 34.

c'est pour cela qu'il n'a pas de nuit, il n'a pas de fin ! Fête de la création qui accomplit la création.

La paix du shabbat est paix avec Dieu, qui saisit tout, âme, corps, individu, famille, peuple, animal, toute la création, paix totale avec la nature, mais qui n'est pas possible sans le shabbat de Dieu !

Comme sanctification.

Pour la première fois apparaît le mot sanctifier (Gn 2,3) qui ne concerne ni un objet, ni un espace mais un temps, ainsi le shabbat a une portée universelle, il bénéficie à tous. Cela sera bien précisé dans l'énoncé des commandements. Le shabbat est le premier élément qui a été sanctifié, ce n'est ni la terre, ni le peuple !

Et il est le même pour tous. En sanctifiant le shabbat, on sanctifie un temps qui est là pour toute la création. Il concerne tout le monde ! C'est un ordre pacifique, on ne peut pas l'observer au détriment d'autrui. Si l'homme doit dominer sur les animaux, ceux-ci doivent également jouir du shabbat !

Nous avons mentionné plus haut comment cette sanctification était liée au Temple et à l'édification de la communauté.

Comme mémoire

Le parallélisme entre Exode et Deutéronome, concernant le commandement du shabbat, permet de placer dans une même perspective l'expérience de l'Exode et la foi dans la création. Le Dieu créateur est le Dieu rédempteur, le Dieu de l'Exode est le créateur du monde. Cf. Is 44,24 et « Ton créateur est ton époux, Yahvé Sabaot est son nom, le Saint d'Israël est ton rédempteur, on l'appelle le Dieu de toute la terre. » (Is 54,5)

Comme prophétie

Il est organisation du temps humain, comme d'autres fêtes, mais plus, car si le shabbat est mémoire de l'éternel shabbat divin de la création, il est aussi perspective du shabbat eschatologique, promesse du shabbat messianique éternel. En préfigurant les temps messianiques, il brise le retour cyclique perpétuel.

« Israël a légué au monde deux archétypes de la libération : l'Exode et le Sabbat. L'exode de l'esclavage vers le pays de la liberté est le symbole efficace

de la liberté extérieure. Le sabbat est le symbole tranquille de la liberté intérieure. L'exode est l'expérience fondamentale de l'histoire sainte. Le sabbat est l'expérience fondamentale de la création divine. L'exode est l'expérience fondamentale du Dieu agissant. Le sabbat est l'expérience fondamentale du Dieu existant. Aucun exode politique, social et économique hors de l'oppression, du déracinement et de l'exploitation, ne conduira réellement à la liberté d'un monde humain sans le sabbat, sans l'abandon de toutes les œuvres, sans le délassement et le repos dans la présence de Dieu. Inversement, les hommes ne trouveront jamais la paix sabbatique dans la présence de Dieu s'ils ne trouvent pas leur libération de la dépendance et de l'oppression, de l'inhumanité et de l'impiété. L'exode et le sabbat sont donc inséparables. Ils se complètent nécessairement. Ils se dégradent et ne conduisent pas à la liberté, s'ils sont séparés et si un seul d'entre eux seulement est pris comme base de l'expérience de la liberté. »⁴

⁴ J. MOLTMANN,
*Dieu dans
la Création*
(Cogitatio
Fidei 146),
Paris, Cerf,
p. 365.

3 La pratique qui se met en place

L'interdiction de toute besogne se base sur le verset de l'Exode : « mais le septième jour est un sabbat pour Yahvé ton Dieu. Tu ne feras aucun ouvrage, toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni tes bêtes, ni l'étranger qui est dans tes portes. » (Ex 20,10). Puis les Sages de la *Mishna* établiront que les activités interdites étaient celles qu'avait nécessité la construction du Sanctuaire. Nous avons déjà mentionné pourquoi.

N'oublions pas que tous les interdits sont levés lorsqu'il s'agit de sauver une vie.

Jour mis à part, il est jour de joie et de recueillement, et donc toutes les préoccupations de la semaine sont laissées de côté, la nourriture sort de l'ordinaire, les vêtements ne sont pas ceux de la semaine.

On consacre du temps à l'étude, au repos (au sens strict du terme !). L'hospitalité est mise en pratique par l'invitation d'autrui lors des repas, surtout pour l'accueil du shabbat le vendredi soir. Un accueil comme celui d'une fiancée qui se fait à la tombée de la nuit le vendredi soir. Cette tradition remonte au monde kabbalistique au XVI^e siècle, car le shabbat représente également la *Shekhina*, la présence de Dieu en chacun.

Au sortir du shabbat, on pratique la *Havdalah*. Le terme signifie « séparation ». En effet, on a dit que le shabbat est un jour séparé, tout comme il a été accueilli, on le quitte. Il y a une rupture, le samedi soir pour marquer le passage dans la semaine, dans le temps du quotidien et de son travail.

On aura compris que le shabbat est beaucoup plus qu'un simple jour de repos, comme on peut l'entendre aujourd'hui du week-end. C'est un jour qui, en mettant dans un rapport de non-faire, établit l'homme dans le respect de la création, le libère de l'aliénation possible à la productivité et le dispose à un rapport au créateur qui le garde du rapport d'idolâtrie à la nature.

« Les hommes sanctifient le sabbat en s'abstenant de tout «ouvrage» et en reconnaissant la réalité comme une création divine, de laquelle, devant laquelle et dans laquelle Dieu lui-même s'est reposé. L'image de Dieu, ce sont les hommes qui, le jour du sabbat, se reposent, et qui, dans leur repos, sont totalement présents. Comme le sabbat est «sanctifié» par la présence tranquille de Dieu, les hommes sanctifieront le sabbat par la réflexion sur leur vie et l'expression reconnaissante de leur existence. »⁵

⁵ J. MOLTMANN,
*Dieu dans
la Création*,
p. 363.

Notons qu'en terme de repos, le shabbat hebdomadaire connaît une extension annuelle, avec tous les sept ans, l'année shabbatique : la shmitah (Lv 25,1-7 et 18-22) Durant toute cette année la Terre se repose et demeure en jachère. C'est un temps de répit du labeur terrestre, des affaires économiques afin que la terre et le peuple se régénèrent spirituellement. L'apogée de ce cycle septenaire est tous les 49 ans (7x7) avec l'année jubilaire.

Conclusion

En conclusion, nous pouvons remarquer que dans le contexte de « l'écologie globale » où nous sommes, la pratique du shabbat, et son extension au rythme pluri-annuel, est une invitation à y voir plus qu'un jour de repos au sens d'oisiveté, il nous montre la réalité de notre rapport au monde créé et il est un appel à une reconnaissance de notre dimension spirituelle et de notre dépendance au créateur. Finalement, le shabbat est une façon d'être au monde qui dépasse les 25 heures de son observance traditionnelle.

Frère Louis-Marie COUDRAY osb
Monastère d'Abu Gosh (Israël)